



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi, 5 février 2018
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Communications des membres du conseil municipal au public**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Période de questions**
6. **Procès-verbaux**
 - 6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 22 janvier 2018
7. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 7.1 Opposition au projet de règlement modifiant le Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (20180203-057)
 - 7.2 Mandats de consultations publiques
8. **Finances municipales**

— — — —
9. **Ressources humaines**

— — — —
10. **Loisirs et bibliothèques**
 - 10.1 Appui au Cégep – Demande de subvention dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives phase IV (20180203-056)

10.2 Dépôt d'une demande de subvention – Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives phase IV (20180203-055)

11. **Infrastructures et gestion des eaux**

– – – –

12. **Toponymie et circulation**

12.1 Interdiction de stationnement et ajout d'une voie de virage à l'intersection des rues Godfroy-Gendreau et Moreau (20180120-009)

12.2 Interdiction de stationner sur une portion des rues Saint-Germain et du Fort (20180113-004)

12.3 Modification de la limitation du stationnement permis sur la 1^{re} Rue entre la 4^e Avenue et la 6^e Avenue (20180120-016)

13. **Travaux publics**

13.1 Publication d'un avis de contamination – 254, rue Caldwell (20171202-901)

14. **Sécurité publique**

14.1 Adoption du protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé de la MRC du Haut-Richelieu (20180113-002)

15. **Urbanisme**

– – – –

16. **Transport et mobilité urbaine**

16.1 Octroi du contrat suivant :

16.1.1 SA-1091-AD-17 Achat, livraison et installation de neuf (9) abribus avec accessibilité universelle incluant les dalles de béton (20180120-011)

17. **Avis de motion**

17.1 Règlement n° 1573 (20170415-256)

« Règlement autorisant l'exécution de travaux de construction d'une conduite d'égout pluvial sur un tronçon de la rue Bellerive, à apporter des corrections de drainage dans le secteur de la rue Lefort et à procéder au remplacement de l'émissaire pluvial à la rivière Richelieu, et décrétant une dépense n'excédant pas 3 328 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.2 Règlement n° 1614 (20170506-342)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser les résidences de tourisme et les gîtes du passant à l'intérieur du centre-ville »

17.3 Règlement n° 1654 (20171209-924)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser dans la zone C-4963 :

- le retrait de l'usage « C9-01-12 - Service de remorque ou fourrière »;
- l'ajout des usages « C7-01-09 - Service de lavage à la main, polissage et esthétique de véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route », « C9-01-14 - Atelier de soudure » et « C9-02-12 - Service d'entretien ménager ».

Ladite zone est située sur le chemin du Clocher, entre les rues Boire et Pierre-Brault, dans le secteur l'Acadie »

17.4 Règlement n° 1656 (20171223-963)

« Règlement édictant un code d'éthique et de déontologie révisé applicable aux membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et abrogeant le règlement n° 1222 »

17.5 Règlement n° 1660 (20180127-030)

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réaménagement de la piste de vélo de type « BMX » ainsi que des travaux pour l'ajout d'une piste d'initiation au parc multisport Bleury, décrétant une dépense n'excédant pas 302 000 \$ et un emprunt à cette fin »

18. **Règlements**

18.1 Règlement n° 1640

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de réduire la hauteur minimale applicable aux bâtiments principaux, dans les zones H-2048 et H-2714.

Ces zones sont situées au sud du chemin Saint-André, à l'est de la rue François-Blanchet et à l'ouest de la rue de la Bergère »

18.2 Règlement n° 1643

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-3558, à même une partie de la zone I-3559, située à l'est de la rue Lucien-Beaudin et à l'ouest du 3^e Rang, dans le parc industriel d'Iberville ;
- de créer une nouvelle zone du groupe industrie (I), à même une partie de la zone I-3559, afin d'y autoriser :
 - la classe industrie légère (I1) du groupe industrie (I) ;
 - certains usages de la classe industrie lourde (I2), dont la classe I2-02-05 (récupération ou triage de métaux) ;

- les usages C7-01-05 et C9-03-08 reliées au service de réparation mécanique, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitement antirouille pour tous types de véhicules ;
- les sous-classes C9-01-04, C9-03-03, C9-03-07 et C9-03-08 reliées à la vente au détail, entretien et réparation d'équipement pour des usages commercial et industriel, véhicules lourds et remorques ;
- l'usage C7-01-06 relié au service de réparation de carrosseries pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route ;
- la sous-classe C9-04 (vente en gros)
- les usages C9-03-04 et C9-03-05 reliés à la vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires usagés pour tous types de véhicules à titre d'usages accessoires à l'usage I2-02-05 (récupération ou triage de métaux),
- les usages C7-01-02, C9-01-04, C9-03-03, C9-03-07 reliés à la vente au détail, entretien et réparation d'équipement pour des usages commercial et industriel, pour tous types de véhicules et pour des remorques à titre d'usages accessoires à l'usage I2-02-05 (récupération ou triage de métaux),
- l'entreposage extérieur d'une hauteur maximale fixée à 9 mètres »

18.3 Règlement n° 1657 (20171223-962)

« Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics »

18.4 Règlement n° 1659 (20171223-958)

« Règlement d'emprunt visant à payer les coûts de refinancement du règlement no 00-20 de l'ancienne municipalité de l'Acadie, et des règlements nos 0057, 0368, 0508, 0682, 0683, 0686, 0690, 0697, 0698, 0710, 0722, 0727, 0747, 0752, 0763, 0805, 0821, 0868, 0921, 0953, 0962, 0987, 0992, 1002, 1020, 1061, 1073, 1074, 1079, 1080, 1087, 1098, 1107 et 1209 de la nouvelle Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »

19. **Dépôt de documents au conseil municipal**

19.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 janvier 2018

19.2 Procès-verbal de correction – résolution no 2017-03-0143

20. **Correspondance**

21. **Période de questions**

22. **Varia**

23. **Levée de la séance**